



GROUPEMENT RESSOURCES HUMAINES

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Le Service départemental d'incendie et de secours de l'Eure recrute dès que possible

**Un pharmacien gérant de PUI à mi-temps ou temps complet
du grade de pharmacien de classe normale de sapeurs-pompiers professionnels
par voie de mutation, d'inscription sur liste d'aptitude,
de détachement ou contractuel**

Le département de l'Eure compte plus de 600 000 habitants et affiche un développement économique dynamique dont les activités dominantes sont l'agriculture, l'industrie, la construction et le tertiaire. Rapporté à sa population active, l'Eure est le 7^{ème} département industriel français. Le département compte 5 sites SEVESO seuil haut et 14 sites SEVESO seuil bas. Le secteur fait travailler 40 000 personnes ce qui représente plus de 20% de l'emploi eurois. Les agglomérations situées sur l'axe Seine, le long de l'autoroute A13, entre Paris et Rouen, constituent le cœur industriel du département. La ville de Vernon se situe à 1 heure de Paris et 1 heure 30 de la côte normande. Son environnement, son patrimoine, ses équipements culturels et sportifs forment un ensemble attractif.

Le SDIS de l'Eure en chiffres :

- effectifs : 97 PATS, 1644 SPV et 303 SPP
- activité opérationnelle : plus de 45000 interventions en 2023
- équipes spécialisées : RCH, SD, SMP, ESA, SAL, SAV, RCCI, FDF
- chaîne de commandement : 9 secteurs chefs de groupe, 3 secteurs chefs de colonne, 1 chef de site.

Au sein de la sous-direction santé du Service départemental d'incendie et de secours de l'Eure, sous l'autorité du médecin de classe exceptionnelle.

Le poste est basé à Évreux (quartier de Saint-Michel), Préfecture de l'Eure à 1h00 de Paris et 1h15 des côtes normandes.

Vos missions :

- Gérer la pharmacie à usage intérieur du SDIS 27 conformément au code de la santé publique ;
- Encadrer un parapharmacien ;
- Assurer les relations avec les fournisseurs et les laboratoires pharmaceutiques ;
- Participer à l'élaboration du plan d'équipement pharmaceutique ;
- Participer à la formation des sapeurs-pompiers et des logisticiens ;
- Participer à l'activité de soutien sanitaire et des plans de secours chaque fois que le concours d'un pharmacien est requis ;
- Participer à la démarche qualité du service.

Profil souhaité :

- Expérience professionnelle de pharmacien dans le domaine sapeur-pompier serait appréciée ;
- Maîtrise de l'outil informatique ;
- Posséder des qualités organisationnelles ;
- Connaître les règles régissant les marchés publics ;
- Avoir des capacités relationnelles et d'adaptation lui permettant de s'intégrer dans la structure hiérarchique du SDIS et de la sous-direction santé ;
- Faire preuve de rigueur et de disponibilité.

Conditions statutaires :

- Rémunération selon diplôme et expérience pour les contractuels ;
- Prime de responsabilité au taux maximum prévu par le décret 90-850 du 25 septembre 1990 portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;
- Poste ouvert au logement par nécessité absolue de service ou aux IFTS au choix du candidat pour les titulaires.

Informations complémentaires :

- Participation employeur mutuelle ;

Si recrutement d'un agent de la fonction publique :

- Contrat collectif garantie maintien de salaire ;
- CNAS ;
- Monétisation du CET à hauteur de 5 jours/an ;
- Possibilité de souscrire un engagement de pharmacien de sapeurs-pompiers volontaires.

Le département de l'Eure : eureennormandie.fr / eureka-attractivite.fr

Entre Paris et la mer, **au cœur de la Normandie**, l'Eure est à moins d'une heure de la capitale et de Rouen. Cette situation géographique privilégiée est l'un des nombreux atouts de ce département :

- un patrimoine historique témoin d'un glorieux passé ;
- des paysages de plaines et de forêts qui ont séduit des générations de peintre ;
- un tissu d'entreprises, grandes et petites, souvent leaders dans leur domaine ;
- un département d'eau avec la Seine, l'Eure et de nombreux cours d'eau et milieux humides ;
- un territoire au cœur de grands projets d'infrastructures (EOLE, Axe Seine) ;
- trois pôles de compétitivité, une technopole chimie-biologie-santé ;
- une nature préservée avec 56 espaces naturels sensibles ;
- une agriculture innovante et un développement exponentiel des circuits courts ;
- Giverny, le 2e site le plus visité en Normandie après le Mont-Saint-Michel.

La candidature composée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae détaillé est à adresser avant le 25 mai 2024, par courriel à candidature@sdis27.fr ou par voie postale à :

**Monsieur le Président du Conseil d'administration
du Service départemental d'incendie et de secours de l'Eure
8, rue du Docteur Michel Baudoux
CS 70613
27006 ÉVREUX cedex**

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du médecin de classe exceptionnelle Jean-Pierre MORIN, médecin-chef du Groupement du service de santé et de secours médical (02.32.22.10.07).

Référence de l'avis : SPP24-10

Diffusion : interne et externe, Département complet, Réseaux sociaux, Emploi territorial, France travail

Protection des données à caractère personnel (RGPD) :

Les informations collectées par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Eure (SDIS 27) directement auprès de vous sur la base du consentement si vous postulez, font l'objet d'un traitement ayant pour finalité le recrutement des agents du SDIS 27. Ces informations sont à destination exclusive du SDIS 27 et seront conservées pendant 2 ans pour les candidats non retenus. Dans le cas contraire, elles feront l'objet d'un autre traitement.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droits d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre demande au Délégué à la protection des données du SDIS 27 par courrier au Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Eure, 8 rue du Docteur Michel Baudoux – 27006 ÉVREUX CEDEX ou par courriel dpd@sdis27.fr

Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité compétente www.cnil.fr